

Brochure

- Menu - Départements - Théâtre - Licence -

Date de mise en ligne : mercredi 27 juillet 2011

Copyright © UFR Arts, philosophie, esthétique Université Paris 8 Â©2011 -

Tous droits réservés

Brochure de la licence théâtre

<a

href="http://www-artweb.univ-paris8.fr/spip.php?action=accéder_document&arg=3571&cle=1552917f86e1a58b766c47685466194d6490a7ac&file=pdf%2Fliste_cours_1er_semestre_2017-2018.pdf" title='PDF - 707.7 ko'
type="application/pdf">



Liste des enseignements de licence 1er semestre 2017-2018 mise à jour du 09/11/17



Modalités de contrôle des connaissances 2015-2019



Annexe aux modalités de contrôle des connaissances 2017-18 Licence Théâtre

<a

href="http://www-artweb.univ-paris8.fr/spip.php?action=accéder_document&arg=3597&cle=88aa6c949b431ec903f53b18bdc5b09f982cdd10&file=pdf%2Fcours_de_langues_pour_the_a_tre_2017-2018.pdf" title='PDF - 90.4 ko'
type="application/pdf">



Cours de langue pour théâtre

Département études théâtrales

Organigramme des responsabilités pédagogiques

Responsabilités de diplôme

Licence : Raphae Ile Doyon, Ste phane Poliakov, Je ro me Dubois.

Master mention arts du spectacle : Jean-François Dusigne (PR) et Martial Poirson (PR)

Spécialité études théâtrales : Jean François Dusigne(PR) et Martial Poirson(PR)

Master pro/PCAI : Martial Poirson (PR)

Membres du jury de licence

Président : Stéphane Poliakov,

Jérôme Dubois, Raphaëlle Doyon.

Membres du jury de master

Président : Jean François Dusigne

Martial Poirson, Isabelle Moindrot, Katia Légeret

Membres du jury de master CAI

Président : Martial Poirson,

Jean Bourbon, Katia Légéret, Emanuele Quinz, Agnès Henry.

Admission post-bac, salon de l'étudiant, réorientation

Chloe Dechery

Dossiers d'équivalence. Licence : S. Poliakov ; Masters : JF Dusigne.

Tuteurs / aide à la réussite

Raphaëlle Doyon / J Dubois.

Stage

Licence 1,2, 3. J. Bourbon, G. Gagnere, E. Quinz.

Master. les étudiants doivent présenter la convention à leur directeur de recherche.

Responsable des relations internationales et Erasmus : Katia Légeret

Conventions

CNSAD

Erica Magris (co-responsable du diplôme Licence).

Académie Fratellini

Porteur : Nathalie Coutelet (co-responsable diplôme Licence)

Licence Mention Arts du spectacle - Théâtre

Durée : 3 ans (6 semestres) - avec possibilité d'obtenir un diplôme de DEUG « Arts du spectacle - Théâtre » à la fin de la L2.

Architecture des enseignements

Licence

La formation en Licence Arts du spectacle - Théâtre est ouverte à tous, sans autre préalable que le bac ou équivalent. Conçue pour donner une connaissance du théâtre et des spectacles, ainsi que les différents aspects des professions associées, les études théâtrales sont élaborées en articulant les enseignements théoriques et les apprentissages pratiques.

Le cursus de Licence Arts du spectacle - Théâtre est élaboré pour aborder de façon progressive les axes principaux de la discipline, en les complexifiant et en les précisant au fur et à mesure des trois années. La diversité des approches est destinée à offrir une large gamme de connaissances, d'outils d'analyse, de pratiques.

La première année de Licence (L1) est destinée principalement à la découverte et à l'acquisition d'un socle de connaissances de base de la discipline. D'autres approches du domaine plus large des Arts, présents au sein de l'UFR, sont également incluses dans cette étape du cursus.

La seconde année de Licence (L2) approfondit les acquis de la première année, en reprenant de façon plus pointue des axes déjà abordés. Elle développe également de nouveaux outils et champs de réflexion, théoriques comme pratiques.

La troisième année de Licence (L3) propose des aspects plus précis sur la discipline et ouvre des réflexions sur les méthodes d'analyse et de recherche, théorique et/ou pratique, en lien avec le cursus de Master. Elle comprend un stage ou un projet tutoré, destiné à la découverte des milieux professionnels des arts du spectacle.

ARCHITECTURE DES ENSEIGNEMENTS

La Licence est divisée en : Majeure, Mineure et Transversale.

Elle est ensuite divisée en « blocs » : les UE (Unités d'Enseignement) ; chaque UE comprend plusieurs EC (Eléments constitutifs). Un EC correspond à un cours et chaque cours validé crédite un certain nombre d'ECTS.

Plusieurs cours portant le même code d'EC (EC 1 par exemple) sont proposés, chaque étudiant doit en choisir un parmi l'offre qui est faite.

La liste qui suit comporte tous les EC à valider sur l'ensemble de l'année (semestre 1 et semestre 2), pour un total de 60 ECTS par année de Licence.

Il est possible de suivre la mineure interne ou bien de choisir une mineure externe dans une autre formation.

LICENCE 1

1. MAJEURE 38 ECTS		
S1	UE1 Apprentissages Coef. 3 - 11 ECTS	
		EC1 Fondamentaux du théâtre 6 ECTS
		EC1bis Atelier au choix 5 ECTS
	UE 2 Histoire et esthétique du théâtre et des spectacles vivants Coef. 3 - 7 ECTS	
		EC2 Introduction à l'histoire et aux formes scéniques 5 ECTS
		EC2bis Etude de cas 2 ECTS
S2	UE 5 Pratiques fondamentales Coef. 2 - 10 ECTS	
		EC5 Dramaturgie, pratique et création 5 ECTS
		EC5bis Pratiques spectaculaires du monde 5 ECTS
	UE 6 Théories du théâtre et des spectacles vivants Coef. 3 - 10 ECTS	
		EC6 Histoire 2 5 ECTS
		EC6bis Esthétique 2 5 ECTS

Brochure

2. DECOUVERTE 12 ECTS		
S1	UE 3 Pratiques et savoirs transdisciplinaires 1 Coef. 1 6 ECTS	
		EC3 Approches des oeuvres 1 3 ECTS
		EC3bis Ouverture à la réorientation 3 ECTS
S2	UE 7 Pratiques et savoirs transdisciplinaires 2 Coef. 1 6 ECTS	
		EC7 Approches des oeuvres 2 3 ECTS
		EC7bis Ouverture à la réorientation 3 ECTS
3. TRANSVERSALE 10 ECTS		
S1	UE 4 Compétences transversales 1 Coef. 1 4 ECTS	
		EC 4 Outils pour le travail de recherche et de création en université 1 ECTS
		Préparation au C2I 3 ECTS
S2	UE 8 Compétences transversales 2 Coef. 1 6 ECTS	
		EC8 Langue 3 ECTS
		EC8bis Libre 3 ECTS

LICENCE 2

1. MAJEURE 36 ECTS		
S1	UE 9 Scènes contemporaines Coef. 3 12 ECTS	
		EC9 Dramaturgie, mise en scène, performance 6 ECTS
		EC9bis Politiques culturelles 6 ECTS
	UE 10 Projet scénique Coef. 2 6 ECTS	
		EC10 Atelier au choix 6 ECTS
S2	UE 13 Texte et spectacle Coef. 3 10 ECTS	
		EC13 Ecritures de plateau 5 ECTS
		EC13bis Théâtre et document 5 ECTS
	UE 14 Théâtres et expérimentations Coef. 2 8 ECTS	
		EC14 Atelier expérimental 4 ECTS

Brochure

		EC14bis Atelier Son, voix, image 4 ECTS
2. MINEURE INTERNE : Scène, salle, monde : relations et transformations		
S1	UE 11 Théâtre. Scène et espace Coef. 2 6 ECTS	
		EC11 Histoire 3 ECTS
		EC11bis Esthétiques 3 ECTS
S2	UE15 Théâtre. La scène et les publics Coef. 2 6 ECTS	
		EC15 Arts et médiations 3 ECTS
		EC15bis Spectateurs et publics 3 ECTS
3. PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL 12 ECTS		
S1	UE 12 Projet personnel et professionnel 1 6 ECTS	
		EC12 Libre ou EC12bis Langue 3 ECTS (une langue obligatoire entre UE12 et UE16)
		EC12ter Atelier de préprofessionnalisation 3 ECTS
S2	UE 16 Projet personnel et professionnel 2 6 ECTS	
		EC16 Libre ou EC16bis Langue 3 ECTS (une langue obligatoire entre UE12 et UE16)
		EC16ter Métiers du spectacle 1 ou Stage ou Projet tutoré 3 ECTS

LICENCE 3

1. MAJEURE 36 ECTS		
S1	UE 17 Théâtre et sciences humaines Coef. 3 10 ECTS	
		EC17 Ethnoscénologie 5 ECTS
		EC17bis Perspectives socio-anthropologiques du théâtre 5 ECTS
	UE 18 Jeu scénique et performance Coef. 2 8 ECTS	
		EC18 Atelier au choix 4 ECTS
		EC18bis Atelier au choix 4 ECTS
S2	UE 21 Théâtre et politique Coef. 3 12 ECTS	

Brochure

		EC21 Dramaturgies et pouvoir 6 ECTS
		EC21bis Théâtre, politique et société 6 ECTS
	UE 22 Recherche et la professionnalisation Coef. 3 6 ECTS	
		EC22 Méthodes 6 ECTS
2. MINEURE INTERNE : Scène, salle, monde : relations et transformations		
S1	UE 19 Théâtre. Savoirs critiques et création Coef. 2 6 ECTS	
		EC19 Création, réception, critique 3 ECTS
		EC19bis Théâtre et philosophie 3 ECTS
S2	UE23 Théâtre. Scènes hybrides Coef. 2 6 ECTS	
		EC23 Processus de création technologiques et interartistiques 3 ECTS
		EC23bis Théâtre, arts et média 3 ECTS
3. PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL 12 ECTS		
S1	UE 20 Projet personnel et professionnel 1 6 ECTS	
		EC20 Libre 3 ECTS
		EC20bis Métiers du spectacle 2 3 ECTS
S2	UE 24 Projet personnel et professionnel 2 6 ECTS	
		Stage ou Projet tutoré 6 ECTS

MINEURE EXTERNE : Théâtre : enjeux esthétiques, politiques et scéniques

S3	UE1 Fondements des cultures théâtrales Coef. 2 6 ECTS	
		EC1 Fondamentaux du théâtre 3 ECTS
		EC2 Histoire 1 3 ECTS
S4	UE2 Textes et spectacles Coef. 2 6 ECTS	
		EC6bis Esthétique 2 3 ECTS
		EC13 Ecritures du plateau ou EC13bis Théâtre et document 3 ECTS
S5	UE3 Création scénique Coef. 2 6 ECTS	

		EC11 Histoire (Scène et espace) 3 ECTS
		EC9 Dramaturgie, mise en scène, performance 3 ECTS
S6	UE4 La scène et le monde Coef. 2 6 ECTS	
		EC14bis Théâtre, politique et société 3 ECTS
		EC15bis Théâtre, arts et média ou EC15bis Spectateurs et publics 3 ECTS

COURS A PRENDRE EN DEHORS DE LA LISTE DES ENSEIGNEMENTS EN THEATRE

Cours de langue (L1 : EC 8 ; L2 : EC 12 bis, EC 16bis) : se renseigner et s'inscrire au **Centre de langues** de l'Université Paris 8, salle B204 et B205.

Des tests de langue peuvent être exigés (en anglais par exemple) et certaines langues sont très demandées : il faut donc prévoir de s'inscrire le plus tôt possible.

Préparation au C2I (L1) : se renseigner et s'inscrire auprès du département Informatique de l'Université Paris 8, http://ipt.univ-paris8.fr/c2i/v4/?page_id=145

EC libre (L1 : EC 3bis, EC 8 bis ; L2 : EC 12 et EC 16 ; L3 : EC 20) : à choisir dans l'offre de toute l'université Paris 8, sans restriction, en contactant directement le département concerné pour les modalités d'inscription à ce cours

EC découverte : en L1, l'EC 7 bis Approche d'une autre discipline, destiné à ouvrir les champs d'apprentissage et à faciliter d'éventuelles réorientations, est un cours à prendre dans d'autres départements que le département Théâtre, mais selon une liste définie :

départements de l'UFR Arts, hors département Théâtre
 Information-communication (UFR Culture et communication)
 Littérature française
 Sociologie et anthropologie
 Science politique
 Histoire

Sciences de l'éducation

Chaque étudiant doit se renseigner et s'inscrire auprès de la formation envisagée pour connaître les modalités (cours, créneaux, etc.)

Cours mutualisés UFR : en L1, l'EC 3 et l'EC 7 sont des cours mutualisés au sein de l'UFR Arts, philosophie, esthétique (Arts plastiques, Arts et Technologies de l'image, Cinéma, Danse, Musique, Philosophie, Photographie)

Les étudiants du département Théâtre sont invités à s'inscrire dans les cours proposés par les autres départements, afin d'aborder les analyses des autres disciplines. Une brochure regroupant les divers cours proposés est disponible sur le site de l'UFR : à consulter pour choisir les cours auxquels s'inscrire (www.artweb.univ-paris8.fr)